



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

Poste de Liège X

Bimestriel

Novembre/décembre 1999

N° 27

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction : Jacques LIENARD ; éditeur responsable : Laurent LERUTH

LA TRAHISON DES CLERCS

*Le clerc moderne suit le troupeau
au lieu de le conduire*
Julien Benda (1)

Ceux de la Résistance, les militants de 1945, de 1950, de 1960, de 1968, ceux qui ont connu les grands leaders wallons d'après guerre - les Merlot, les Van Belle, les Rey, les Schreurs, les Dehousse, les Pâque, les Bologne, les Buisseret, et après eux, les Renard et les Perin - leur avaient préparé le terrain. "Ils" n'avaient plus qu'à utiliser, comme les Québécois, la "révolution tranquille" du fédéralisme pour approfondir l'autonomie wallonne, faire exister la Wallonie, non comme une simple région économique de Belgique, mais comme une nation, un Etat confédéré, l'Etat wallon comme n'hésitait pas à le nommer André Cools, un Etat wallon étroitement associé à la France, prélude indispensable à une (ré)union.

Pour cela, pour parachever l'œuvre des précurseurs, il fallait rendre aux Wallons non seulement leur confiance en eux, mais aussi leur fierté, leur dignité de peuple, à l'instar des Flamands, des Basques ou des Irlandais. Pas seulement la fierté d'avoir retrouvé de la combativité face aux défis économiques de notre temps, mais aussi et d'abord la dignité d'être ce qu'ils sont ou devraient être : "Wallons et fiers de l'être". C'était cela le message des pionniers. Les responsables de l'Education nationale, tant au niveau de

la Communauté française qu'aux autres niveaux de pouvoir (enseignement provincial et communal), ont systématiquement négligé, depuis 30 ans, d'informer les jeunes élèves wallons du passé réel de leur peuple et de leur apprendre les luttes de leurs parents et de leurs grands-parents pour l'émancipation de la Wallonie et la défense de son intégrité française. Combien, parmi les jeunes, savent ce qu'a été et a représenté le Congrès *national* wallon de 1945 ? Combien connaissent le nom d'André Renard et l'action sociale et wallonne du grand syndicaliste ? L'insurrection wallonne de 1950 contre le roi Léopold III et la formation d'un gouvernement séparatiste wallon appuyé par la République française ? La grande grève de 1960 suivie par la création du Mouvement populaire wallon réclamant à la fois le fédéralisme et des réformes de structures ? Le pétitionnement pour la Wallonie qui recueillit, en 1963, 650.000 signatures ? Connaissent pas ! Certains savent qu'il y a eu une "affaire de Louvain" et des incidents dans les Fourons. C'est tout !

La plupart des jeunes Wallons n'ont forcément aucune conscience de ce qui relie entre eux ces divers événements et ne cherchent pas à approfondir le cadre politico-culturel (?) dans lequel ils vivent, parce qu'il les dispense de penser, de

réfléchir à l'inadéquation, au côté artificiel et délétère de ce cadre. Ils sont "belges", c'est-à-dire rien, l' "Etat Belgique" comme dit Happart, n'étant en fait qu'une vaste société anonyme! En dehors du sport - le football en particulier - et de la dynastie, il n'y a pas d'identité belge. Et le football n'est pas précisément un facteur de réflexion culturelle et intellectuelle ... Quant à la monarchie, si elle fait encore rêver les âmes simples et alimente périodiquement la presse du cœur, son côté obsolète, ringard et infantilisant n'est vraiment pas de nature à rendre les jeunes Wallons plus citoyens et par conséquent plus conscients de leur identité propre. Seule la République, la *res publica*, forme de vrais citoyens.

Les dirigeants politiques wallons avaient le devoir de transmettre le message de leurs devanciers, d'éduquer notre jeunesse par le relais des directeurs d'établissements scolaires, des professeurs et des maîtres d'école, à l'instar de l'instituteur républicain français si bien campé par Pagnol. Au lieu de quoi, ils ont sacrifié une ou deux générations d'élèves, livrés à la méthode "globale" qui en a fait des incultes. Quant aux Universités de Wallonie, elles ont, plus encore peut-être, failli à leur mission. Où sont les Génicot, les Halkin, les Harsin et les Lejeune d'antan ?

Guy Spitaels, le meilleur homme d'Etat wallon que nous ayons eu depuis longtemps, avait cette volonté et c'est à lui que l'on doit la création, au niveau gouvernemental, d'une cellule "identité wallonne". Son successeur, Robert Collignon, lui a emboîté le pas, quoiqu'un peu timidement. L'Institut Jules Destrée a accompli un travail considérable et remarquable en réalisant et en mettant à la disposition des enseignants des dossiers pédagogiques très complets, mais en nombre malheureusement limité. C'est chaque établissement scolaire, chaque professeur, chaque maître d'école de Wallonie, qui devrait avoir un exemplaire de ces dossiers, et l'utiliser.

On me rétorquera que l'enseignement n'est pas de la compétence de la Région wallonne, mais de la Communauté française. C'est hélas! vrai. C'est une

anomalie qui a empêché jusqu'à présent la construction et l'épanouissement culturel de la Wallonie et une reculade par rapport à tous les projets wallons de fédéralisme, qu'il s'agisse du projet Dehousse-Truffaut d'avant-guerre, ou de celui élaboré par le Congrès national wallon et approuvé, en 1947, par la majorité des députés wallons. La Wallonie est un tout. On ne peut séparer l'économique du culturel, surtout en matière d'identité. Tout ce que Madame Onkelinx avait trouvé, quand elle présidait le gouvernement de la Communauté française (où elle était en charge de l'enseignement), pour faire prendre conscience aux petits Wallons de leur identité, c'était de les encourager à apprendre... le flamand ! Et Elio Di Rupo remet ça.

Paradoxalement, c'est un Bruxellois, M. Hervé Hasquin, qui reprend le flambeau. C'est que le ministre-président de la Communauté française est resté attaché à son Hainaut natal. Il a la fibre plus wallonne et française que le nouveau ministre-président... wallon ! Il a fait modifier, dans les faits, la dénomination de la Communauté, devenue Communauté Wallonie-Bruxelles, la meilleure appellation restant, comme l'avait proposé Michel Forêt et certains Ecolos : Communauté française Wallonie-Bruxelles. C'est ce que *Wallonie-France* avait suggéré lors d'un colloque organisé à Bruxelles en 1995 (2).

Auteur d'un remarquable manuel d'histoire de Wallonie (3), Hervé Hasquin, peu après son entrée en fonction, a fait approuver par le gouvernement de la Communauté un projet de décret concrétisant l'accord de coopération linguistique, culturelle, éducative et scientifique avec la France, qui prévoit "un large éventail d'actions communes dans le secteur de la culture, de la presse, de l'audiovisuel, de la jeunesse, des sports et de l'enseignement" (4).

On peut espérer qu'il usera de son influence pour qu'on enseigne enfin aux jeunes Wallons leur vrai passé. Mais sera-ce possible sans une révision des programmes pour la Wallonie et pour Bruxelles, dont l'histoire est très différente? Dans la logique de la nouvelle

appellation de la Communauté, ne devrait-il pas y avoir, pour l'enseignement de l'histoire, deux directions distinctes, une pour Bruxelles et une pour la Wallonie ?

Dans le même ordre d'idée, il faut saluer l'initiative de l'échevin liégeois de l'Instruction publique, M. Jules Jasselette, grâce auquel l'histoire de la principauté de Liège va de nouveau être enseignée dans tout le réseau communal primaire et secondaire (5). Puissent les autres villes et provinces de Wallonie suivre son exemple pour leur région respective.

Un homme providentiel, Elio Di Rupo ? Allons donc ! Non : il est belge mais pas wallon, sans véritable idéologie, plus proche d'un Blair ou d'un Schröder que de Lionel Jospin. C'est un gestionnaire de région, pas un homme d'Etat !

Alors que la Flandre a une *fête nationale* le 11 juillet, dont le caractère politique et culturel supprime largement les aspects festifs, chez nous on étire de plus en plus les *fêtes de Wallonie* sur tout le mois de septembre, diluant ainsi la conscience wallonne (ou ce qu'il en reste) dans un ensemble de manifestations plus folkloriques les unes que les autres. Comparant "le Nord et le Sud du pays", un lecteur du *Soir* écrivait récemment "qu'il y a une Flandre et 2.350.000 Wallonies" (6).

Exagération mise à part, c'est tristement vrai et les dirigeants politiques wallons, y compris certains gouverneurs et bourgmestres, ont une grande responsabilité dans cette situation. Heureusement qu'il y a, à Liège, la fête du 14 juillet, dont il faut sauvegarder le caractère national contre les entreprises de certains "pragmatiques" qui voudraient la réduire, elle aussi, à une grande kermesse.

Le Mouvement wallon - toutes tendances confondues - doit s'exprimer avec force et unité pour que la Wallonie reprenne conscience de son identité et de sa place de choix dans le monde français, qui est le sien.

André SCHREURS

- (1) Cf 2^e édition, mai 1946, Paris, Grasset, p. 232.
- (2) Cf *Wallonie-France*, n° 7, décembre 1994.
- (3) *La Wallonie, son Histoire*, cf *Wallonie-France* n° 24, avril-mai 1999, compte rendu par Jacques Rogissart.
- (4) Cf *Le Soir* du 12.09.1999.
- (5) *Histoire de Liège, conquête de la liberté, de la démocratie, du progrès social*, document pédagogique réalisé par un collectif de professeurs d'histoire, Liège, 1999, 97 pages.
- (6) Cf *Le Soir* du 18.10.1999, Courrier des lecteurs.

MISE AU POINT

La proposition de coordonner davantage l'action des différents mouvements wallons, dont certains sont déjà groupés dans la "plate-forme" Wallonie-France-Liberté, par laquelle je concluais l'éditorial du dernier numéro de notre revue, a été bien accueillie.

Certains ont toutefois interprété cette organisation comme une fusion. Précisons que ce n'est pas de cela du tout qu'il s'agit, mais en quelque sorte d'un forum où convergeraient les différentes expressions et sensibilités du Mouvement wallon, dans le respect de la spécificité de chacun, mais avec le souci d'une **action commune**.

Précisons également que *Wallonie-France*, comme elle le met en exergue sous son titre, est une *expression libre, démocratique et pluraliste*, qui n'est inféodée à aucun mouvement ni parti politique, quel qu'il soit. La création prochaine du Rassemblement Wallonie France (RWF) - qui pourrait d'autant plus prêter à confusion que son objectif, sur un plan différent, est proche du nôtre -, n'y change rien.

A.S.

L'EXCEPTION FRANÇAISE, PARADIGME DE DEMAIN

Dans une tribune libre publiée le 30 septembre par *Le Monde*, les députés européens William Abitbol et Paul-Marie Coûteaux, qui s'intitulent souverainistes avec une juste fierté, rappelaient que l'idée nationale est la meilleure riposte à la mondialisation (je préfère dire le néo-libéralisme, c'est plus exact) qui est "la troisième hystérie antinationale du siècle, après le fascisme et le communisme." Elle s'est certes moins couverte de sang que les deux précédentes, mais son mercantilisme compulsif et son refus de toute dissuasion des pires licences de l'argent fou, font d'elle aussi un poison mortel pour la civilisation. Elle ne peut étaler ses désordres que sur des masses où les individus isolés ont perdu le sens d'une cohésion culturelle et sociale et la protection de celle-ci par la loi. Il lui faut des Etats croupions et des peuples apatrides. Au fond, tant mieux pour elle si des flots d'immigrés faméliques, armée de réserve d'un capitalisme sans frein, se déverse sur leur territoire - demandez-vous pourquoi les grands médias sont si sévères pour toutes les tentatives de régulation de ce côté.

Comme je l'ai annoncé dès le début de la décennie qui s'achève, la vérité s'est frayée un chemin. Les trompettes maastrichtiennes se sont tues, sauf, c'est un comble, au sommet de certains partis socialistes où se lorgnent des pantoufles dorées à chausser dans les institutions internationales. Mais si le silence convient désormais aux agents de la décomposition, ils n'en restent pas moins actifs. Croient-ils seulement à ce qu'ils disent, espèrent-ils sincèrement que l'euro, créé sur des mensonges (les neuf dixièmes des Etats de sa zone ne satisfont aux critères de Maastricht que par un jeu d'écriture et la stabilité monétaire promise n'est qu'un leurre), va élargir la marge de manœuvre du social, sont-ils aveugles aux distorsions que les Etats-Unis et le Japon infligent au libre-échange, n'ont-ils pas honte de prôner le sacrifice de notre sécurité alimentaire à leur utopie ? Je ne sais. Il y a dans le néo-libéralisme une espèce de crispation théologique qui existait aussi dans le marxisme-léninisme : ses dévots énoncent des dogmes en se croyant quittes d'en montrer la vraisemblance. Certains sont à coup sûr de cyniques et fieffés coquins, mais il est possible que d'autres soient en proie à l'ébriété mystique.

Or, la France oppose à ce désordre une forte résistance mentale. On dit qu'elle est une exception et ce n'est pas faux. On devrait dire davantage aussi qu'elle est exemplaire et que là où les manieurs de la pensée unique voient un archaïsme, il y a un paradigme pour demain, pour quand les progrès du mal ne laisseront plus d'autres choix que le soigner - ce qui est possible - ou succomber - ce qui est sans remède. Il n'est pas écrit qu'elle tiendra bon. Sa protestation donne des signes de fatigue. Mais s'il est un pays d'Europe où l'on proclame encore que les causes de la démocratie, de la protection sociale, de la vraie culture et du droit des gens à mettre les bornes du bien public à la toute puissance des *boards* multinationaux (ou plutôt apatrides), sont liées à celles de la nation, dont l'instrument est l'Etat, c'est elle. Quelques autres n'en pensent pas moins et non des moindres : la révolte électorale des Allemands contre la soi-disant troisième voie du chancelier Schröder et de son compère britannique Blair, est un signe qui demande confirmation, mais que l'on ne saurait négliger. Cependant, il y a quelque chose d'unique dans la France : sa facilité naturelle de passer du national à l'universel et, par là, d'être comprise partout en étant elle-même (1). Les néo-libéraux ont beau lui semer qu'elle n'est plus rien à l'aune planétaire des territoires et du peuplement, ils ont peur d'elle car elle est, par excellence, la nation qui lutte contre les empires, fussent-ils ceux que l'on appelle aujourd'hui les marchés, et qui survit à leur défaite. Et puis, même ligotée par les abdications de ses gouvernements devant une Europe qui relaie la mondialisation à la manière de Wall Street, elle garde un socle solide d'indépendance avec la quatrième économie du globe, sa sécurité énergétique et alimentaire, sa force de dissuasion et son potentiel scientifique encore soustrait à la sphère marchande.

On voit chez elle des choses singulières qui sont comme les affleurements d'un instinct typique de sa nation. José Bové, qui anime la fronde paysanne actuelle, est de tradition anarchiste; or, c'est à l'Etat qu'il en appelle pour combattre la perversion de l'agriculture par les confectionneurs de la "malbouffe" d'outre-Atlantique et il voit accourir vers lui des caciques du gaullisme. De même, des hommes politiques très conservateurs ont essayé de susciter un regroupement bancaire étranger à la logique transnationale qui imprègne désormais le droit grâce aux règlements européens, parce que c'était conforme à l'intérêt de la France. Lorsqu'elle parle le langage des eurocrates, personne ne l'écoute parce que chacun sait que la source de la volonté est ailleurs. Lorsqu'elle parle le sien, le monde entier tend l'oreille parce qu'elle dit mieux que quiconque ce que veulent les hommes. Comme le faisait de Gaulle, elle doit exhorter les écrasés et les humiliés à redresser la tête, redevenir le chef de file des nationalistes de progrès - des souverainistes si l'on préfère.

La Wallonie attend d'elle ce sursaut. On veut l'endormir avec le ronronnement de la loyauté fédérale, la fausse féerie *made in Disneyland* d'un mariage princier et le baiser Lamourette d'une paix communautaire factice qui sombrera au prochain coup de tabac. On feint de consulter ses habitants comme une assemblée de villageois suisses alors qu'il serait si simple de les interroger par référendum. Ils souffrent de pauvreté, de panne des services publics, d'insécurité; il n'y a même plus, pour éclairer la grisaille, de discours élevé, de politique réductrice d'incertitude et encore moins cette petite touche de grandeur par quoi se font connaître les vrais architectes du destin. Alors oui, si la France relevait le flambeau allumé au foyer de son génie, si elle expliquait aux individus qu'ils ne sont plus seuls quand ils sont citoyens et aux peuples qu'ils ne sont plus grand chose, mais qu'ils peuvent devenir tout, comme le Tiers-Etat de 1789, les Wallons, avant les autres, verraient, comme dans le vers de Victor Hugo, "la grande République montrant du doigt les cieus".

Jacques ROGISSART

-
- (1) Je recommande instamment la lecture du livre splendide et tout récent de Pascale Casanova *La République des Lettres* (Seuil), qui décrit le rôle suprême de Paris dans la consécration de la gloire littéraire aux quatre coins de la Terre. Il s'y trouve bien d'autres réflexions délectables, notamment sur la dialectique des causes et des effets de la littérature dans la formation d'une identité nationale.

L'association France-Wallonie-Bruxelles, que préside M. Bernard DORIN,
Ambassadeur de France, organise à Paris, dans les locaux du Sénat,
le mercredi 8 décembre 1999 à 18 heures, une conférence sur le thème :

France et Wallonie, un avenir commun ?

Par ordre d'intervention, les orateurs seront :

M. Marc WILMET, Professeur à l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie royale
de langue et de littérature françaises

M. Yves de WASSEIGE, Sénateur honoraire, ingénieur et économiste

M. Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat, Président honoraire
de la Chambre des Représentants

M. Yves LACOSTE, Ecrivain.

RETOUR AUX SOURCES

Au tournant d'un siècle qui s'annonce riche en bouleversements, quel peut être encore la mission du Mouvement wallon, cette nébuleuse, au sein d'une Wallonie politiquement apathique ?

La Flandre mène le bal, air connu. Ce sera le confédéralisme ou le séparatisme. Heureusement peut-on dire, car, s'il fallait attendre des messages venus d'ailleurs, les gens resteraient sur leur faim. La Cour, inquiète, sort ses princes. Les ténors sudistes font gentiment la tournée des popotes. Le front du refus est loin, Louis Michel se fait lui-même le héraut d'une inéluctable révision de la Constitution qui permettra aux Flamands d'avoir les mains libres. Les impulsions viennent du Nord, pas du Sud.

Laurette Onkelinx a tort de parler de l'enlèvement de la société belge. Le Nord est un volcan en bordure d'une banquise. Le fédéralisme à la belge aurait dû avoir pour fruit une éclosion de projets d'ouverture liés au désenclavement de la Wallonie, on n'a assisté qu'à la formation d'une interprovinciale morose de gestion.

Nos voisins septentrionaux tirent méthodiquement les conséquences de l'inexistence d'une nation en Belgique et nul ne peut encore dire jusqu'où ils jugeront bon d'aller. Ils font la preuve du caractère artificiel d'une construction diplomatique inspirée par la Grande-Bretagne et justifiée en son temps mais complètement dépassée à présent. La Flandre a une longue histoire, qu'on essayait naguère encore de nous faire avaliser, elle constitue un peuple et une nation. Pourquoi ne pas s'en réjouir puisque ce cheminement offre enfin aux Wallons la possibilité de bâtir une identité constamment gommée par les interdits du régime ?

Si nous voulons retrouver nos racines, nous devons avant tout éviter de tomber dans le piège des simplifications abusives. Le fédéralisme continue à nous imposer un moule préfabriqué où, vieux travers belge, tout commence en 1830. Vision réductrice dans le temps, qui fait

bon marché de la diversité de nos populations, et castratrice dans l'espace puisqu'elle fait l'impasse sur de séculaires relations de proximité avec la France, aujourd'hui légitimées dans l'Union européenne.

De ce point de vue, les relations de nos historiens sont totalement insatisfaisantes parce qu'elles sont imprégnées du mythe belge. Le professeur Génicot s'en plaignait sans que rien n'ait été fait pour y remédier. C'est pourtant un chantier à ouvrir d'urgence au bénéfice d'une collectivité qui vit toujours, faute de mieux, de bribes de l'historiographe Pirenne et se nourrit de folklore à défaut d'autre aliment. Ce n'est un secret pour personne que nombre de directeurs d'établissements scolaires, ne sachant plus à quoi s'en tenir sur un passé controversé, délaissent l'histoire de Belgique pour celle des villes et régions. Le ministre Hazette est bien inspiré de vouloir réintroduire les manuels scolaires mais qui se risquera à écrire, par exemple, sur la nation ? Car, si la Nation belge est passée à la fosse commune, les Wallons, dont il est déjà audacieux de prétendre qu'ils sont un peuple, ne forment certainement pas une nation. Et où caser les Bruxellois ? Homme prudent, le ministre ne voudra pas que le sol s'entrouvre sous ses pieds...

La vérité est toute simple. L'espace wallon est peuplé de citoyens qui, tenus à l'écart de la France par les aléas de la politique internationale, sentent la nécessité de faire une option nationale à l'heure de la mondialisation.

Ce besoin, qui ouvre la porte à un éventail de solutions, ira croissant. Il est, sans nul doute, à l'origine du traité culturel d'un nouveau genre, que nous appellerons à dessein triangulaire, entre la France, la Wallonie et Bruxelles. Porteur de la marque de l'époque, il prévoit des actions communes, notamment dans les territoires frontaliers. Le jour où les parentés historiques seraient évoquées - imaginons un symposium universitaire sur ce thème -, comment esquiver un sujet auquel la gan-

grèce, dont l'Etat fédéral est atteint, confère une brûlante actualité? En définitive, les régions auront-elles la capacité de dialoguer pour la première fois sur les problèmes qui les concernent au premier chef ou bien, hypothèse la plus plausible, les pouvoirs de tutelle limiteront-ils, aussi longtemps qu'ils le peuvent, la liberté d'expression? En matière d'aménagement du territoire et d'expansion économique, la prise en compte d'un facteur "national" négligé jusqu'alors, est de nature à influencer études et projets, d'autant que la nouvelle donne européenne pousse au rapprochement dans tous les domaines. C'est, pour les Wallons, une chance unique de sortir de l'isolement, par rapport à la France, où ils avaient été confinés pendant plus d'un demi-millénaire (1). Et cela avec la bénédiction d'une Europe réconciliée. Des initiatives nombreuses, mais en ordre dispersé, ont lieu au niveau de la base, dans le Hainaut et le Nord, des entités au profil proche. Si la volonté politique ne fait pas défaut, il devrait être possible de montrer à quel point la frontière, élément artificiel par définition dans le cas présent, a freiné ou contrarié le développement de l'ensemble.

Quelles sont, à cet égard, les dispositions de la Région wallonne dotée d'une capacité de négociation dont elle n'a guère fait usage ? Pour en avoir le coeur

net, elle devrait sortir du train-train quotidien et dire à ses mandants si et comment elle envisage une relation avec la France, amplement justifiée à la fois par la parenté, la géographie, l'intérêt économique commun, au moment où la Flandre ne fait pas mystère de vouloir faire cavalier seul.

Contrairement au bon sens, la classe politique wallonne n'a pas soufflé mot de la relation à établir avec la France, au cours de la dernière campagne électorale, contribuant ainsi au maintien des illusions belgicaines dans une population sciemment mal informée. Si un revirement s'effectuait, le Mouvement wallon en prendrait volontiers acte. Mieux vaut toutefois ne pas trop se bercer d'illusions et réfléchir au précédent du Rassemblement wallon. Tout vote en moins pour ces partis, qu'ils se traduisent par un bulletin nul ou par un suffrage en faveur d'une liste défendant nos thèses est une arme de nature à impressionner.

André PATRIS
Membre du Collectif France-
Wallonie-Bruxelles

(1) Exception faite pour la principauté de Liège.

A L'ASSOCIATION FRANCE-WALLONIE-BRUXELLES

Le Conseil d'administration de cette association, où figurent des représentants de Wallonie Libre, du MWRP et de *Wallonie-France*, s'est réuni à Paris le 20 octobre. Il a mis au point les modalités de la conférence du 8 décembre au Sénat.

La prochaine réunion aura lieu à **Liège**, le 15 décembre 1999 à 14h30.

Elle sera précédée d'un déjeuner à 12h30.

L'association édite un bulletin trimestriel à l'intention de ses membres.

Son premier numéro est paru en septembre 1999.

On adhère à l'association en en faisant la demande à l'adresse suivante :

France-Wallonie-Bruxelles, 27, rue Robert de Flers, F 75015 Paris.

Tél. et télécopie : 01-45 78 12 69 Paris.

Pendant "les fêtes" de Wallonie, notre ami José Fontaine, directeur de la revue Toudi, a soulevé une vive émotion parmi les zéloteurs de la Belgique et de la monarchie, tous partis confondus.

Courageusement, Théo Fauconnier jr l'a interrogé, dans les colonnes du Matin (28/9/99). Voici la réponse intégrale :

JOSE FONTAINE ET LE DISCOURS DE DI RUPO FAIBLESSE WALLONNE

Le philosophe, journaliste et militant wallon José Fontaine, a analysé les propos du nouveau ministre-président wallon Elio Di Rupo tels qu'ils ont été diffusés dans *Le Soir*, dans *Le Vif*, et à la radio RTBF le 3 septembre au matin, à l'occasion de la première présentation du projet de "contrat d'avenir pour la Wallonie". Il y apporte la critique fondamentale suivante :

Di Rupo dit finalement qu'il faut faire marcher la Région wallonne, entre autres pour elle-même, mais surtout pour sauver la Communauté francophone de Belgique, et surtout pour sauver l'Etat belge.

Ce discours est inexact et faible politiquement. L'avenir de la Région wallonne ne serait-il donc pas, en lui-même, un motif suffisant de mobilisation ? Pourquoi se sentir obligé d'y ajouter d'autres raisons ?

Pour faire une image : si vous voyez quelqu'un qui se noie, direz-vous que vous vous portez surtout à son secours parce qu'il a une femme et des enfants ?

Annoncer que la Wallonie vaut bien qu'on s'en occupe pour elle-même, est-il insupportable pour certains ?

En fait, c'est ce que je constate depuis longtemps. C'est l'utilisation récurrente des expressions "repli wallon" et "solidarité francophone".

Quelles sont ces personnes qui ne supportent pas qu'on s'occupe de la Wallonie ?

Principalement les Bruxellois, à quelques exceptions près, je pense à la Revue nouvelle et aux Cahiers marxistes. La plupart des intellectuels de la capitale ont l'impression qu'ils n'existent plus quand on parle de la Wallonie. Ils sont choqués, ils se sentent agressés dès que nous aimons la Wallonie et voulons le montrer. C'est du "repli wallon", disent-ils et ils se moquent aussitôt des Wallons. Ou bien ils les soupçonnent de vouloir laisser tomber Bruxelles, et ils les rappellent à la "solidarité" nécessaire avec les "francophones de ce pays". Comme si les Wallons n'en composaient pas les 80 pour cent !

Il est évident que sans les Wallons, Bruxelles

n'existerait pas, ou, en tout cas, ne serait pas francophone. Mais on dirait que les Bruxellois nous le reprochent inconsciemment. Ils évitent systématiquement de parler des Wallons, sauf en mal. Dans leur esprit, la Wallonie est un espace trop petit pour réaliser quoi que ce soit. C'est tout le débat du cinéma wallon, de la culture wallonne. Les plus grands médias bruxellois, Le Soir et la RTBF, seraient évidemment fort petits sans leurs lecteurs et leurs auditeurs wallons. Pourtant, c'est eux qui, en première ligne, effacent systématiquement la Wallonie de la carte en parlant d'elle et des Wallons le moins possible, à moins que ce ne soit à travers un discours comme celui de Di Rupo.

Il faudrait donc que les Bruxellois deviennent... Wallons ?

Non : Je ne veux pas dire que les Bruxellois doivent se battre pour la Wallonie, et encore moins devenir pro-wallons, mais ils devraient avoir à notre égard de l'empathie, un sentiment en dessous de la sympathie qu'on pourrait définir comme une certaine bienveillance, qui n'exclut pas la critique, mais qui ne tombe pas dans la critique systématique.

Bon nombre de Wallons refusent aussi le "repli" et prônent la "solidarité francophone"...

En effet, ils participent à ce dénigrement constant de leur propre Région, en se niant eux-mêmes. Leur attitude a quelque chose de morbide et de suicidaire. Les uns craignent, et les autres espèrent que les Flamands vont nous rejeter. Ils redoutent ou ils espèrent l'avènement d'une Wallonie-déchet, "une Wallonie par soustraction", comme a dit Perin un jour. C'est le discours de Di Rupo et son opposé symétrique. Je m'insurge contre cette attitude. La Wallonie doit être un but en soi, et je vais plus loin. Si une Région ne vit que par rapport à d'autres, si ses habitants n'ont pas conscience de son existence, elle est sans but, sans vie citoyenne. Se battre pour la Wallonie, c'est se battre pour la démocratie.

T.F.j.

MATHILDE ET DELPHINE

Dans *Le Soir* du 25 octobre 1999, M. J.-M. Nobre-Correia, professeur en information et communication aux Universités de Bruxelles (ULB) et de Coïmbre, écrit notamment : "Depuis les dernières années du règne de Baudouin, la famille royale a choisi de se mettre en avant, de médiatiser *certain*s de ses faits et gestes (...) De proposer un modèle de famille, de morale, de vertu. De se poser en *sauveur ultime d'une nation à la dérive* (1). Aussi, le service de presse du Palais est-il devenu une officine de promotion, fonctionnant en régime de surchauffe, envahissant les rédactions de communiqués de toute sorte (...) Parfois les images que l'on nous proposait étaient proprement ridicules, comme cette célèbre attribution, sur le tard, d'un haut grade militaire à Astrid, ou bien cette biographie particulièrement plate de Mathilde (...) ou encore l'actuelle démesure au sujet des faits et gestes de Philippe et de sa fiancée, au sujet d'un mariage dont rien ne justifie que tant de détails soient à ce point étalés sur la place publique".

Mais toute médaille a son revers... Comme le souligne justement un lecteur, si le fait qu'Albert II ait un *enfant "illégitime"* relève du respect de la vie privée, "le mariage de son fils, qui fait l'objet d'un grand battage médiatique sans que personne n'y trouve à redire, est également *une affaire privée*. Alors, de deux choses l'une. Ou tout ce qui a trait à la famille royale concerne l'ensemble des

citoyens parce que ce sont des "personnalités publiques" particulières et qu' à ce titre, *l'ensemble* de leurs actes doivent être portés à la connaissance de tous, ou ce sont des hommes et des femmes comme les autres, et leur vie privée - naissances, mariages, paternités, décès - ne doivent pas s'étaler sur la place publique. C'est l'un ou l'autre..."

Cela nous paraît très juste. Et on ne comprend pas comment le "rattachiste" Claude Eerdekens, lors de l'émission Controverse (RTL) du 26 octobre, n'ait manifesté son indignation - vraie ou feinte - qu'au manque de discrétion concernant un aspect seulement de la vie privée d'Albert II...

Relevons encore que "l'affaire Delphine" a prouvé de nouveau que "dans ce pays, la séparation des esprits est plus profonde qu'une frontière linguistique" (Mon Vanderostijne, éditorialiste de *Het Nieuwsblad*). Paradoxalement, la presse flamande semble plus émancipée que la presse francophone (à l'exception du *Matin* qui sauve l'honneur) et il y a davantage de républicains en Flandre qu'en Wallonie...

Que cela ne nous empêche pas de dire aussi : Vive la République !

Wallonie-France

(1) C'est nous qui soulignons.



Sommes-nous assez bas, Monseigneur?

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE (1)

PERSPECTIVES SUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE (2)

Cette approche relève d'une étude pratique - et non scientifique - sur le nombre des locuteurs en français, qui regroupe les avis des postes diplomatiques français dans le monde, les rapports et colloques, la presse, les dépêches AFP ainsi que les avis des experts et des acteurs de la Francophonie. Il y apparaît que l'usage de notre langue est en hausse dans plus de 50 pays, stationnaire dans une vingtaine et en baisse dans une quinzaine d'Etats. Examinons ce diagnostic pour chaque Continent.

En Afrique, l'augmentation du nombre de francophones, tous pays confondus, résulte de cinq facteurs, parfois dépendants : la croissance démographique, l'amélioration de la scolarisation, l'apport résultant de réfugiés et immigrants francophones et enfin l'influence de la radio et de la télévision, liée à l'urbanisation. Trois exemples caractéristiques illustrent le propos : la situation du français est stationnaire au Sénégal, en raison de la baisse du taux de scolarisation. Au Gabon, par contre, la progression résulte de l'addition de trois causes complémentaires : l'urbanisation, la scolarisation en hausse et l'afflux d'immigrés de l'Afrique de l'Ouest. A Djibouti, la baisse est constante depuis dix ans, en raison de l'immigration accrue de populations non francophones, mais aussi de la diversification des échanges économiques et culturels.

En Asie et en Océanie, l'augmentation du nombre des francophones s'explique par les relations tant économiques que géopolitiques avec la France et d'autres pays où l'on parle le français. Une dizaine de pays asiatiques le démontrent, par exemple l'Inde où les élèves inscrits dans les alliances françaises sont passés de 9.000 à 22.000 en dix ans, et les professeurs de français, de 700 à 2.000 dans le même temps. Par contre, la Chine est stationnaire, malgré une meilleure présence économique française dans le pays.

Au Moyen-Orient et au Maghreb, l'Iran, le Liban, le Yémen et le Maroc connaissent une hausse sensible des locuteurs en français. Leur nombre est stationnaire dans les bastions traditionnels que sont l'Egypte et la Syrie. Il baisse sensiblement en Israël où l'on privilégie l'hébreu et l'anglais comme langues de communication, et l'arabe dans le milieu scolaire.

En Europe, la hausse se marque dans huit pays non francophones dont notamment l'Allemagne, la Finlande, la Norvège et la Slovaquie. Le Luxembourg et la Pologne se situent dans le peloton de tête des Etats plurilingues. La langue française plafonne en Bulgarie ainsi qu'en Hongrie, et plus curieusement en Roumanie ainsi qu'à ... Monaco ! La baisse est sensible au Portugal auprès des jeunes générations.

En Amérique enfin, le Québec est en tête avec la Louisiane, tandis que l'évolution se présente favorablement dans les Caraïbes. Dans le centre et le sud de l'Amérique latine, la position du français est au mieux stationnaire, mais le plus souvent en chute nette. La situation économique de ces pays ne met évidemment pas l'étude du français au premier rang de leurs objectifs.

En conclusion, l'évolution du nombre de francophones est, pour l'avenir, liée à divers facteurs qui se conjuguent parfois : démographie, évolution sociale, scolaire, économique, intégration européenne pour l'Europe du Nord, centrale et orientale, volume de la coopération. L'importance du français dans le monde dépendra de l'évolution favorable de tous ces éléments sur lesquels la Francophonie n'a que peu de prise ...

C'est une bonne raison, non pour se décourager, mais pour renforcer la solidarité - donc le poids - entre tous ceux qui parlent le français. Jean de la Fontaine, en un temps où la Francophonie dominait naturellement l'univers, écrivait : "Toute puissance est faible à moins que d'être unie".

La leçon vaut toujours d'être retenue.

Pierre BERTRAND
Sénateur honoraire

(1) Erratum : dans le *Billet* précédent, p. 15 du n° 26, 4^e ligne, il fallait lire bien sûr *pour avoir résisté*. L'auteur voudra bien nous pardonner (ndlr).

(2) Voir *Etat de la Francophonie dans le monde* (1999), 3^e partie - dénombrement des francophones.



AVEC JACQUES CHIRAC POUR LA FRANCE

Non, il n'est pas impossible de construire l'Europe sans que les nations qui la composent se naufragent. Chacun sait ou fait semblant de ne pas savoir que la dite construction dépend en large part de la coopération franco-allemande.

La réconciliation entre ces deux pays constitue peut-être l'événement diplomatique le plus important de ce siècle. Entamée de manière technique (CECA, Euratom), elle trouva tout son éclat - de manière politique - grâce à Charles de Gaulle et Conrad Adenauer. En effet, on ne construit pas l'Europe sur base "d'un méli-mélo de charbon et d'acier" comme le disait Charles de Gaulle, mais, en quelque sorte sur l'union positive de deux nations. La construction européenne ne date pas d'aujourd'hui mais se fourvoya sous l'inspiration de Jean Monnet dans ce que le général appelait "les astucieuses nuées supranationales" ou, selon Michel Debré "la religion laïque et intolérante de la supranationalité".

Qui ne voit que l'Europe, qu'on a tant voulu faire dans le passé par la guerre, se construit désormais dans la paix par une négociation permanente entre Etats et notamment entre la France et l'Allemagne ? Ariane et Airbus, l'intervention au Kosovo, le respect des Droits de l'Homme impressionnent davantage le monde qu'une résolution du Parlement européen. Certes, tout n'est pas parfait. Ainsi, par exemple, le pouvoir de la Banque centrale européenne devrait être contrebalancé par une instance politique; mais voilà, l'Europe se fait de manière concrète et évolutive et sa construction de manière perfectible. On sait, d'autre part, que le travail en commun de dix personnes est proportionnellement beaucoup plus important que le travail de ces dix personnes en solitaire. Est-ce à dire que la vocation de la France est de disparaître dans un magma uniforme ? Que nenni ! Charles de Gaulle appelait Français ceux qui veulent que la France ne meure pas. Combien de grands hommes n'ont-ils pas dit qu'ils avaient deux patries, la leur et la France ? Et Clémenceau, dans le solennel silence du 11 novembre 1918, de dire que la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'Humanité, sera toujours soldat de l'Idéal.

Jacques Chirac a bien fait, le 14 juillet, de rappeler que notre siècle, s'il fut le théâtre de découvertes prodigieuses, le fut aussi d'atteintes et de violations les plus extrêmes des Droits de l'Homme et de souhaiter que le XXI^e siècle soit non moralisateur mais simplement moral sous conséquence de ne plus rien être du tout. C'est donc peu dire que suivant sa vocation, la France y aura son mot à dire ! Elle pourra bénéficier de l'effet multiplicateur européen et pourra, de ce fait, accroître son rayonnement et son action dans le monde. En outre, elle se doit de garder ses relations privilégiées au Maghreb, en Afrique Noire et dans l'ancienne Indochine. Comment notre Communauté française, membre actif de la Francophonie ne serait-elle pas fière de marquer ainsi de son empreinte le troisième millénaire ?

Ainsi l'Europe ne peut et ne doit être l'occasion de la disparition et de la mort des nations mais bien plus de leur épanouissement et de leur promotion.

Quelle aubaine pour la France à l'aube de ce XXI^e siècle d'avoir un gaulliste comme Jacques Chirac à la tête de la République !

Ch. Paternostre
Licencié en Droit

LE SOIR ET JEAN-MAURICE DEHOUSSE

Notre ami Jean-Emile Humblet nous demande de publier une lettre qu'il a adressée au Soir, Courrier des Lecteurs, à l'attention de Mme Degan.

Au fil d'une longue carrière, l'on se crée des devoirs ! C'est l'un de ceux-ci qui me conduit à réagir à l'article de Michel Hubin, dans *Le Soir* des 18 et 19/09/1999.

Certes, de Royer, on apprécie tout. (La preuve est qu'il est devenu baron !) Mais le style *Canard enchaîné* de Michel Hubin, dans un grand quotidien d'information, dépasse les bornes du tolérable. Mon devoir d'intervention tient au fait qu'en 1967, j'ai présidé un jury universitaire du Collège d'Etudes fédéralistes à Aoste et nous nous sommes honorés en "certifiant" le récipiendaire.

Oui, Jean-Maurice Dehousse est caustique. Oui, son père, sa mère, son oncle étaient de brillants professeurs de l'Alma Mater liégeoise. Oui, cela constitue un défi où l'ego occupe de la place - trop - mais cela sévit partout. Comme sociologue - âgé - je voudrais encore avoir le temps d'écrire un livre avec un collègue psychologue sur les conséquences de l'ego d'un petit nombre sur le sort de beaucoup à Bruxelles, en Wallonie, en Belgique, en Europe... à propos de problèmes essentiels.

Cela dit, la peinture de Michel Hubin est réductrice, négative et par lacune inexacte. Rien de Jean-Maurice Dehousse en tant que premier président de l'Exécutif régional wallon. Rien de son accord historique avec François Persoons, Wallon de Bruxelles, secrétaire d'Etat, sur la répartition des crédits culturels.

Oui, J.M.D. penche davantage vers la Wallonie que vers la Communauté française. Est-ce cela qui déplaît au *Soir*, sans qu'il le dise ? Il est vrai que si l'on en croit Pierre Bouillon, *Le Soir* est très allergique à l'intitulé WALLONIE-BRUXELLES qui, pourtant marque les complémentarités - et donc les solidarités - mais aussi les différences entre Bruxelles et la Wallonie.

Par ailleurs, pas un mot sur l'apport de J.M.D. pendant plus de trente ans, à la réflexion politique de fond et à la démocratie interne au sein du PS. Lui, a su poser les vraies questions. Et tout le reste ? A côté de l'homme politique "florentin" et de "l'universitaire de qualité", rien de ce qui suffit d'habitude à placer quelqu'un au pinacle !

Un merveilleux connaisseur de la bande dessinée, qui a publié en la matière (...) Ce n'est pas tout : l'on aimerait que nombre d'autres hommes politiques wallons sachent comme lui, dans des assemblées internationales, par leurs propos, en un français de qualité ou dans un anglais impeccable, convaincre et rassembler.

Voilà, Madame, une image plus complète que j'avais le devoir d'esquisser pour un homme imparfait comme quiconque et dont j'aurais peut-être eu du mal à être le collaborateur, mais aussi, fidèle en amitié.

Jean-Emile Humblet
Sénateur honoraire

WALLONIE-FRANCE-LIBERTE

La prochaine réunion de la "plate-forme" rassemblant
le Mouvement wallon pour le Retour à la France, Wallonie Libre
et *Wallonie-France*, aura lieu à Namur,
le dimanche 7 novembre à 14 h 30,
à l'hôtel des Tanneurs, rue des Tanneurs.

Il sera possible de déjeuner sur place vers 13 h.
Les représentants des trois groupements associés examineront les
prochaines actions à entreprendre en commun
et l'extension éventuelle de l'association à d'autres mouvements
ou revues d'action wallonne.

Jean-Claude Matrige
secrétaire

André Schreurs
porte-parole



EPINGLE DANS LA PRESSE

Dans *Le Figaro* (1/9/99), Georges Sarre, ancien ministre, signe une excellente justification de sa volonté de défendre la langue française. A propos de la Charte des langues régionales, il constate qu'elle "ne prend sa mesure que dans un projet visant à déconstruire les Etats-nations au profit de l'Europe des régions".

Oui, dit-il, à une ouverture aux langues régionales, "richesses culturelles à préserver", mais un non catégorique à l'abaissement du français, grande langue de promotion mondiale.

Dans *Le Soir* (6/10/99), F. Megetto parle de la réunion, près de Charleroi, des représentants des langues régionales venus de plusieurs pays européens. Ce colloque, remarque-t-il avec humour, "aurait tenu de la tour de Babel si l'anglais et le français n'étaient venus au secours des intervenants. Cruel paradoxe pour ces défenseurs des idiomes les moins répandus, de devoir s'exprimer dans deux langues... qui ont fait beaucoup pour l'étouffement des parlers régionaux".

La Meuse (18/9/99) a demandé aux chefs des différents gouvernements composant l'actuel Etat belge comment ils définissaient la Wallonie. Tout compte fait, c'est Elio Di Rupo qui semble l'emporter en répondant : "Une terre de grandes potentialités qui n'attend qu'à s'éveiller". Mais, cher Monsieur, il eut fallu ajouter : "à condition de se libérer du carcan flamando-belge !" Hélas ! en même temps, notre ministre-président ne parle que de loyauté fédérale et de redressement de la Belgique. Quadrature du cercle !

La Meuse encore (27/9/99) est allée écouter le discours de rentrée de Willy Legros, recteur de l'Université de Liège. L'orateur a fort nettement reproché au gouvernement (ndlr lequel ?) sa discrétion en matière de recherche et d'enseignement. Non seulement, il y a moins d'argent pour davantage d'étudiants, mais, dit le recteur : "Comparer le Sud et le Nord du pays est également significatif. En dix ans, le budget de la recherche s'est accru de 18 % chez nous tandis qu'en Flandre, il grimpait à 80 %, ajoutant que la Wallonie est en queue de peloton européen". Sans commentaires.

Faut-il rebaptiser la Communauté ? Fin septembre, certains bons esprits ont proposé de remplacer Communauté française (de Belgique) par Communauté Wallonie-Bruxelles. Pourquoi changer ? Parce que, dit la ministre Françoise Dupuis : "la nouvelle étiquette effacera toute ambiguïté aux yeux de la France, du Québec et des autres pays francophones". Mais il y a un os et de taille ! La seule appellation légale est bien Communauté française et, comme le constate Olivier Maingain (FDF), cette Communauté est plus que l'addition de deux régions, "c'est une communauté d'esprit... ouverte sur la réalité du monde francophone". Il propose : la Communauté française Wallonie-Bruxelles. C'est exactement ce que *Wallonie-France* avait dit dans un colloque organisé le...21 janvier 1995 ! Notons ici que le ministre Hervé Hasquin se propose de dynamiser l'accord signé récemment entre la France et la Communauté française.

La Libre Belgique (4/10/99) nous apprend la désignation du Français Jean-Pierre Rousseau en qualité de directeur de l'Orchestre philharmonique de Liège. Originaire de Poitiers, il a une longue expérience en matière de gestion pour avoir été directeur de France-Musique et responsable de l'Orchestre et de la Radio suisses romandes. *Wallonie-France* lui souhaite la bienvenue.

Dans un tout autre domaine, *Le Soir* du même jour, sous la signature de Christian Laporte, trace un portrait peu orthodoxe du prêtre flamand béatifié la veille. Non seulement, l'abbé Edward Poppe, décédé à 33 ans en juin 1924, avait des préoccupations sociales vraiment très en pointe, mais était un champion de "sa" Flandre qu'il voulait doter d'une "spiritualité de la libération. Sous entendu : de la domination fransquillonne". Un "chaud flamingant" disait le cardinal Mercier de l'abbé. Qu'en pense le très belge PSC ?

Une conférence réunit depuis quelques jours des dizaines de délégués flamands, wallons, bruxellois et germanophones autour d'une immense table. Elle s'appelle la Conférence intergouvernementale et interparlementaire du renouveau institutionnel (ouf !) et durera longtemps... On y discutera de la Belgique de demain qui aura un visage encore fédéral ou plus certainement confédéral. *La Libre Belgique* (9 et 10/10/99) rapporte qu'à deux jours de l'ouverture, la presse flamande répercute les revendications (autonomie fiscale, fédéralisation de la Sécu, etc) énoncées en janvier passé. Au Nord, l'idée confédéraliste revient en force sinon ce sera l'indépendance (dixit la *Volksunie*). Quant aux politiciens francophones, en bons prébendiers du régime, pourront-ils s'accrocher encore longtemps à leur "loyauté fédérale" ? Dans *La Libre Belgique* (27/10/99), Louis Michel reconnaît "le caractère évolutif des réformes (...) car les Flamands ont les moyens de nous contraindre". L'aveu est de taille !

Déjà, on s'empoigne sur la proposition du gouvernement flamand de réduire, dès l'an 2000, les impôts sur les bas revenus - en Flandre seule bien sûr ! - L'idée séduit beaucoup Karel Vinck, le patron des patrons flamands. Trop c'est trop, proteste le ministre fédéral, le Liégeois Didier Reynders qui menace de saisir la Cour d'arbitrage car, selon lui, les Régions ne peuvent choisir les bénéficiaires d'une diminution fiscale. C'est Patrick Dewael (VLD), pourtant salué comme un modéré au contraire de son prédécesseur, Luc Van den Brande (CVP), qui a osé faire un grand pas vers l'autonomie fiscale des Régions. A qui se fier ?

Autre pomme de discorde : quelle clé de répartition faut-il adopter pour l'octroi des subsides à l'enseignement ? Faut-il se baser sur le nombre d'enfants, cas favorable à la Flandre ou sur le nombre d'élèves, cas avantageant les Francophones ? Au début d'octobre, les négociateurs flamands qui avaient finalement admis le point de vue francophone, en reviennent au nombre d'enfants, ce qui est pourtant contraire à l'esprit de la loi. La Flandre pourra-t-elle accepter de laisser 2 milliards 450 millions aux élèves wallons et bruxellois ? Le problème qui est à la fois psychologique et politique, embarrasse fort le Premier ministre Guy Verhofstadt. En effet, si la Flandre perd le round, il y aura des séquelles douloureuses et déjà l'opposition (le VB et le CVP), soutenue par la VU parle de capitulation honteuse. Finalement, le fragile accord est suspendu et l'affaire renvoyée au niveau fédéral. Il y a gros à parier que le "pognon" ne sera pas de sitôt dans les caisses de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

"L'Affaire" - vous m'avez compris - a éclaté le 21 octobre. La chair est faible, c'est bien connu, et personne n'est, à priori, épargné. Qu'en retenir ? C'est qu'un tabou s'est fissuré. Le jeune auteur flamand, Mario Danneels, a réussi un beau coup de pub. Il se défend d'avoir découvert la Couronne mais il est évident que la belle image morale de cette dernière est ternie.

L'historien Francis Balace, interrogé par *La Libre Belgique*, pense que la révélation n'est pas innocente : "on constate, dit le très belge professeur, que la presse flamande est la plus agressive... Tout cela alors que s'approche le big bang de Vlaanderen 2002." De son côté, *Le Matin* remarque avec F. Jacquemart que la volonté de faire de la famille royale un modèle de vertu "continue à occulter un débat tout à fait démocratique, lui, sur la nature de la fonction royale et la personnalité de ceux qui la détiennent". C'est bien là le fond du problème !

A propos du mariage prochain de Philippe et de Mathilde dont la presse bien pensante (la RTBF n'est pas la dernière) nous rebat les oreilles, le même journal se demande s'il ne s'agit pas d'un "retour en force de l'émotionnel (basé sur un) symbole guimauve". Logique, puisqu'il ne reste plus que cela. Côté liesse populaire, on pourra toujours rameuter les écoliers à défaut de la grande foule. Allons, l'Ancien Régime survit encore.

Selon les média rapportant en leur temps chacun de ces événements, il y avait :

à la Joyeuse Entrée à Bruges : 7.000 personnes ;
au pèlerinage flamand à Dixmude : 20.000 personnes ;
à la fête du 14 juillet à Liège : 30.000 personnes.

Jacques LIENARD



En dernière minute :

"LA FIN DU CYCLISME UNITAIRE BELGE" titre *Le Soir* (28.10.99).

Après la séparation des ligues du judo et du tennis, l'importante Ligue Vélocipédique Belge (LVB) a choisi l'éclatement sous la pression de son aile flamande unanime.

En revanche, les délégués francophones se sont tous opposés à ce "putsch".

A quand la division de la Ligue belge du football ?

En tout cas, dur, dur de vivre ensemble, n'en déplaise à certains Wallons timorés !

La Section Wallonie des Amitiés francophones,

association internationale présidée par M. Bernard Dorin, qui comporte aussi des sections au Québec et au Val d'Aoste, organise

**le samedi 11 décembre 1999 à 19 h,
au château de Tilff, 4130 à Tilff,
une rencontre autour d'un buffet convivial.**

Tous les membres, abonnés et sympathisants des divers groupes ou revues d'action wallonne y sont cordialement conviés.
L'invitation comportant un carton-réponse suivra.

P.A.F. : 480 F (apéritif compris, boissons en sus)
A verser au compte 240- 0617817-28 des Amitiés francophones à Liège -
Parking aisé.

Pour tous renseignements, s'adresser à
M. Jean Bonnivert, résidence Arc de Triomphe,
bd d'Avroy 11/ 051 à 4000 Liège (Tél. 04/223 66 08).

AUX BOURGMESTRES (DEFAILLANTS) DE WALLONIE

DRAPEAUX

Par hasard, passant ce dimanche 19/09/99, à proximité de votre hôtel de ville, j'ai eu la stupéfaction de constater qu'un seul drapeau y était arboré... le drapeau belge ! Et cela le jour de la fête de Wallonie.

Cela a dû échapper à l'attention de vos services, car j'imagine mal que 24 ans après la promulgation du décret de 1975, les autorités communales puissent encore en ignorer la teneur. Le texte est pourtant clair : toujours le drapeau wallon ou de la Communauté française et éventuellement d'autres, de la commune à l'ONU.

Cela s'impose d'autant plus que, depuis quelques années, la Belgique est un Etat fédéral, où les appartenances sont plurielles. Hélas ! nombreuses sont les communes qui ne respectent pas le décret.

Ne doutant pas que, sur tous les bâtiments officiels de votre ville, on ne tardera pas à se mettre en règle, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, mes meilleures salutations.

Jean-Emile Humblet
Sénateur honoraire

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS A WALLONIE-FRANCE POUR L'AN 2000

* * *

SIMPLE : 500 FB ou 100 FF

SOUTIEN : 800 FB ou 150 FF

ETUDIANT : 300 FB ou 70 FF

à verser au compte

240 - 0547991 - 42 de *Wallonie-France* à Esneux-Tilff
pour la Wallonie et Bruxelles,

ou au compte de *Wallonie-France* à la BRED à Paris :
212-18-1978 (code banque 10107 - code guichet 00118)
pour la France .

Un conseil à nos amis français : préférez le virement au chèque
afin que nous puissions vous identifier.



Wallonie-France

Direction : André SCHREURS, 8, rue Naimette, 4000 Liège - Tél. 04/ 224 13 79.

Rédaction : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. 04/ 253 26 47.

Composition : Monique WESMAEL - Télécopie (Fax) : 04/ 252 09 07.

Trésorerie : Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépines, 4130 Tilff
Tél. 04/ 388 20 90.

Secrétariat : Jacques CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges/Meuse
Tél. et fax : 04/ 275 36 20. GSM / 04/77/29 63 24.

Comité de soutien

Jean BONNIVERT - Philippe DETROZ - Jacques DUPONT - Paul DURIEUX
Jean-Antoine HARDY - Jean-Marie JAMOLET - Sébastien LARMUSEAU - Yves LEBEAU
Pol REMY - Jean-Philippe SMEERS.

Contact pour Bruxelles : André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles

Contact pour la France : Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.
Paul DURIEUX, Font-du-Luc, F 83390 Puget-Ville.

Éditeur responsable : Jacques CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges/Meuse